

États financiers ministériels (non audités)

2024-2025



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada

Canada

Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers 2024-2025

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2025 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada, lesquelles s'inspirent des normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information contenue dans ces états financiers. Certains renseignements contenus dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction compte tenu de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au titre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières d'ECCC. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* d'ECCC concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres d'ECCC sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2025 a été réalisée conformément à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et l'adéquation du système de contrôle interne d'ECCC sont examinées dans le cadre du travail effectué par le personnel de l'audit interne, qui procède à des audits périodiques des différents secteurs opérationnels d'Environnement et Changement climatique Canada et par le Comité ministériel d'audit, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôle adéquats et la qualité des rapports financiers, et qui revoit les états financiers et conseille le sous-ministre sur ceux-ci.

Les états financiers d'ECCC n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Mollie Johnson
Sous-ministre

Gatineau (Canada)
Date : 2 septembre 2025

Linda Drainville, CPA, CFF, CFE
Dirigeante principale des finances

Gatineau (Canada)
Date : 28 août 2025

État de la situation financière (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Au 31 mars

(en milliers de dollars)

	2025	2024
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	815 546 \$	938 164 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	59 885	62 055
Revenus reportés (note 7)	6 176	47 557
Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées (note 8)	2 396	3 499
Avantages sociaux futurs (note 9)	19 805	18 502
Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 5)	277 852	296 428
Provision pour passifs éventuels (note 15)	22 334	22 292
Autres éléments de passif	26 145	18 987
Total des passifs nets	1 230 139	1 407 484
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	806 130	914 604
Débiteurs et avances (note 10)	36 751	48 233
Total des actifs financiers bruts	842 881	962 837
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 10)	(32 699)	(33 595)
Total des actifs financiers nets	810 182	929 242
DETTE NETTE MINISTÉRIELLE	419 957	478 242
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	18 291	18 378
Stocks (note 11)	26 681	26 577
Immobilisations corporelles (note 12)	705 848	659 650
Total des actifs non financiers	750 820	704 605
SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE (note 13)	330 863 \$	226 363 \$

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 14)

Passifs éventuels (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Mollie Johnson

Sous-ministre

Gatineau, Canada

Date: 2 septembre 2025

Linda Drainville, CPA, CFF, CFE

Dirigeante principale des finances

Gatineau, Canada

Date: 28 août 2025

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	Résultats prévus (note 2a)		
	2025	2025	2024
			Reclassé (note 17)
Charges			
Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	1 094 876 \$	1 230 244 \$	576 935 \$
Prévention et gestion de la pollution	449 145	496 999	615 259
Préservation de la nature	750 934	701 674	732 424
Prévisions des conditions météorologiques et environnementales	340 676	351 843	341 820
Services internes	282 163	342 063	341 399
Total des charges	2 917 793	3 122 823	2 607 837
Revenus			
Ventes de biens et services	73 010	87 728	77 331
Autres revenus	40 479	34 558	252 464
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(29 100)	(28 359)	(240 085)
Total des revenus (Note 6)	84 389	93 927	89 710
Coût net des activités poursuivies	2 833 404	3 028 896	2 518 127
Activités transférées (note 17)			
Charges	90 528	22 263	39 180
Revenus	22 500	9 612	1 424
Coût net des activités transférées	68 028	12 651	37 756
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 901 432	3 041 547	2 555 883
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		3 083 109	2 158 384
Variation des montants à recevoir du Trésor		(108 473)	199 231
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 16)		136 071	135 108
Éléments d'actif et de passif transférés entre ministères (note 17)		(156)	67
Avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire transférés entre ministères (note 17)		207	90
Dépôts réservés transférés - autre que le Fond pour dommages à l'environnement (note 17)		396	-
Éléments d'actifs et de passifs transférés (à) / d'autres ministères gouvernementaux (note 17)		34 893	-
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(104 500)	63 003
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		226 363	289 366
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		330 863 \$	226 363 \$

Information sectorielle (note 18)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2025	2024
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(104 500 \$)	63 003 \$
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 12)	103 326	95 922
Amortissement des immobilisations corporelles (note 12)	(56 569)	(44 521)
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1 690)	(1 366)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	1 287	1 559
Transferts entre ministères (note 17)	(156)	67
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	46 198	51 661
Variation due aux stocks (note 11)	104	(548)
Variation due aux charges payées d'avance	(87)	(87)
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	(58 285)	114 029
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	478 242	364 213
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	419 957 \$	478 242 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 041 547 \$	2 555 883 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 16)	(136 071)	(135 108)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 12)	(56 569)	(44 521)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	1 287	1 559
Paielements de transition pour la mise en œuvre des paielements de salaire en arrérage	-	-
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer (note 4)	122 618	(204 919)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	2 170	(4 647)
Diminution (augmentation) des revenus reportés (note 7)	41 381	(994)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs (note 9)	(1 303)	161
Diminution (augmentation) du passif environnemental et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 5)	18 576	(98 881)
Diminution (augmentation) de la provision pour passifs éventuels (note 15)	(42)	-
Diminution (augmentation) des autres éléments de passif	(7 158)	(3 776)
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances (note 10)	(10 587)	(1 248)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(87)	(87)
Augmentation (diminution) des stocks (note 11)	104	(548)
Dépôts réservés transférés - autre que le Fond pour dommages à l'environnement (note 17)	(396)	-
Transferts d'actifs et de passifs à d'autres ministères gouvernementaux (note 17)	(34 893)	-
Avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire transférés entre ministères (note 17)	(207)	(90)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	2 980 370	2 062 784
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 12)	103 326	95 922
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1 690)	(1 366)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	101 636	94 556
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Diminution des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	1 103	1 044
Encaisse utilisée pour les activités de financement	1 103	1 044
ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA	3 083 109 \$	2 158 384 \$
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.		

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

1. Pouvoirs et objectifs

Environnement et Changement climatique Canada a été constitué en vertu de la *Loi sur le Ministère de l'Environnement Canada*. Aux termes de cette Loi, les pouvoirs, les devoirs et les fonctions du ministère de l'Environnement et Changement climatique Canada s'étendent aux affaires concernant :

- ✓ la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel (y compris la qualité de l'eau, de l'air et du sol);
- ✓ les ressources naturelles renouvelables, y compris les oiseaux migrateurs et les autres formes de flore et de faune d'origine non locale;
- ✓ l'eau;
- ✓ la météorologie;
- ✓ l'application de toute règle ou tout règlement établi par la Commission mixte internationale concernant les eaux frontalières; et
- ✓ la coordination des politiques et des programmes du gouvernement du Canada relatifs à la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel.

Environnement et Changement climatique Canada exécute son mandat en faisant la promotion des quatre (4) responsabilités essentielles suivantes:

✓ **Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques**

Soutenir et coordonner l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques, des programmes et des plans du Canada en matière d'environnement et de changements climatiques afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de soutenir la transition vers une économie résiliente, inclusive et à faibles émissions de carbone. Pour y parvenir, il faudra élaborer et mettre en oeuvre des mesures d'atténuation des changements climatiques, soutenir l'adaptation aux changements climatiques, contribuer aux mesures et initiatives internationales liées à l'environnement et au climat, et mobiliser les autres ministères fédéraux, les partenaires autochtones, les provinces et territoires, les partenaires et intervenants nationaux et internationaux, les organisations non gouvernementales et les autres parties intéressées.

✓ **Prévention et gestion de la pollution**

Élaborer des mesures visant à réduire les rejets de substances nocives dans l'environnement; surveiller les niveaux de polluants et de précurseurs de la pollution dans l'air, l'eau et le sol; promouvoir les lois et les règlements environnementaux et veiller à leur application; et mettre en oeuvre des mesures et des programmes de réduction de la pollution et de restauration. Pour y parvenir, il faudra coordonner, collaborer et consulter les autres ministères du gouvernement fédéral, les provinces et les territoires, les partenaires autochtones, les organisations non gouvernementales, les partenaires internationaux et les autres intervenants.

La responsabilité de certaines composantes de cette responsabilité essentielle a été transférée à l'Agence de l'eau du Canada à compter du 15 octobre 2024 (note 17).

✓ **Préservation de la nature**

Protéger et rétablir les espèces en péril et leur habitat essentiel, maintenir et rétablir des populations saines d'oiseaux migrateurs et d'autres espèces sauvages, et gérer et étendre le réseau canadien d'aires protégées afin de conserver la biodiversité, de contribuer à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces derniers, et de favoriser la santé et le bien-être des humains. Pour y parvenir, il faudra prendre des décisions fondées sur des données probantes qui tiennent compte des effets cumulatifs, promouvoir les lois et les règlements et veiller à leur application, mobiliser de façon significative les peuples autochtones et collaborer avec les provinces et les territoires, les autres intervenants nationaux et internationaux et le public.

✓ **Prévisions des conditions météorologiques et environnementales**

Fournir des prévisions, des avertissements, des données et des services d'information faisant autorité en matière de conditions météorologiques, hydrologiques et environnementales en utilisant un large éventail de systèmes de diffusion pour aider les Canadiens, les autorités publiques et les secteurs ciblés sensibles aux conditions météorologiques à prendre des décisions éclairées en matière de santé, de sécurité et de prospérité économique. Pour y parvenir, il faudra : surveiller les conditions météorologiques, la quantité d'eau, les glaces, la qualité de l'air et le climat; mener des activités de recherche et de développement visant une amélioration continue; exploiter des modèles intégrés avancés de prévision météorologique et environnementale à l'aide de plateformes de calcul à haute performance; échanger des données en temps quasi réel, de façon continue, avec les membres de l'Organisation météorologique mondiale afin de garantir des prévisions précises et opportunes; et collaborer étroitement avec les institutions météorologiques et hydrologiques d'autres pays, ainsi qu'avec les organisations internationales, afin d'améliorer les services offerts aux citoyens où qu'ils se trouvent.

Le Programme des services internes comprend des groupes ayant des activités et des ressources connexes gérées de manière à faciliter la réalisation des programmes et atteindre les responsabilités essentielles du ministère. Il s'agit de la base d'une approche pangouvernementale commune qui sert à planifier, créer, établir les budgets, faire les rapports et communiquer tous les services internes du gouvernement.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

1. Pouvoirs et objectifs (suite)

De plus, Environnement et Changement climatique Canada possède des pouvoirs en vertu de plusieurs lois qui touchent la façon dont le ministère fonctionne. Les Lois les plus importantes sont les suivantes:

- ✓ *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*
- ✓ *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité*
- ✓ *Loi concernant un pont destiné à favoriser le commerce*
- ✓ *Loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie*
- ✓ *Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois*
- ✓ *Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs*
- ✓ *Loi de l'impôt sur le revenu*
- ✓ *Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador*
- ✓ *Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada — Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*
- ✓ *Loi fédérale sur le développement durable*
- ✓ *Loi relative à la stratégie nationale sur l'élimination sûre et écologique des lampes contenant du mercure*
- ✓ *Loi sur l'Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions*
- ✓ *Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut*
- ✓ *Loi sur l'évaluation d'impact*
- ✓ *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon*
- ✓ *Loi sur la conservation du Lac Seul (1928)*
- ✓ *Loi sur la fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable*
- ✓ *Loi sur la gestion des urgences*
- ✓ *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*
- ✓ *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial*
- ✓ *Loi sur la protection de l'environnement en Antarctique*
- ✓ *Loi sur la quasi-élimination du sulfonate de perfluorooctane*
- ✓ *Loi sur la responsabilité en matière maritime*
- ✓ *Loi sur la semaine canadienne de l'environnement*
- ✓ *Loi sur la semaine de la protection de la faune*
- ✓ *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*
- ✓ *Loi sur le contrôle d'application de lois environnementales*
- ✓ *Loi sur le ministère de l'Environnement*
- ✓ *Loi sur les additifs à base de manganèses*
- ✓ *Loi sur les espèces en péril*
- ✓ *Loi sur les espèces sauvages au Canada*
- ✓ *Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles*
- ✓ *Loi sur les opérations pétrolières au Canada*
- ✓ *Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux*
- ✓ *Loi sur les pêches (sections 36 à 42)*
- ✓ *Loi sur les pénalités administratives en matière d'environnement*
- ✓ *Loi sur les renseignements en matière de modification du temps*
- ✓ *Loi sur les ressources en eau du Canada*

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Environnement et Changement climatique Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à Environnement et Changement climatique Canada ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires.

La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2024-2025. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2024-2025.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Environnement et Changement climatique Canada fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par Environnement et Changement climatique Canada est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par Environnement et Changement climatique Canada sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire en fin d'année entre le moment où une opération affecte les autorisations d'Environnement et Changement climatique Canada et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse qu'Environnement et Changement climatique Canada a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisation pour s'acquitter de ses passifs.

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(d) Revenus et revenus reportés

- ✓ Les revenus sont constitués de revenus provenant de sources non fiscales. Ils comprennent les transactions avec contrepartie où des biens ou des services sont fournis en contrepartie d'une obligation de prestation, et les transactions sans contrepartie où il n'existe pas d'obligation de performance pour la fourniture d'un bien ou d'un service. Ces transactions peuvent être récurrentes ou non récurrentes par nature. Les transactions récurrentes sont considérées comme des activités continues et routinières qui font partie du cours normal des opérations et peuvent être utilisées pour indiquer si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles soient à nouveau gagnées au cours des années à venir.
- ✓ Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés et les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- ✓ Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.
- ✓ Les compensations des émissions excédentaires prévues par la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* sont comptabilisées lors de la confirmation par l'installation assujettie que la compensation sera versée.
- ✓ Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus.
- ✓ Les revenus non disponibles ne peuvent pas être utilisés pour acquitter les dettes du ministère. Bien que l'administrateur général du ministère soit censé exercer un contrôle comptable, il n'a pas le pouvoir de disposer des revenus non disponibles. Par conséquent, les revenus non disponibles sont gagnés au nom du gouvernement du Canada et sont donc présentés comme une réduction des revenus bruts de l'entité. Les revenus perçus pour le compte du gouvernement sont constitués de la vente de services et de gains sur la vente d'actifs. Ils sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

(e) Charges

- ✓ Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.
- ✓ Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(f) Avantages sociaux futurs

- ✓ Prestation de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du ministère au régime sont passées en charge dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale d'Environnement et Changement climatique Canada découlant du régime. La responsabilité d'Environnement et Changement climatique Canada relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, comme étant le répondant du régime.
- ✓ Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payés la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût et lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 11. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000\$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas des oeuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces et fournitures utilisées lors de la prestation future des programmes et ne sont principalement pas destinés à la vente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

(i) Passif éventuel

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent devenir des obligations réelles advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

(j) Actif éventuel

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, C99 l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

(k) Passif environnemental et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une norme environnementale, la contamination dépasse la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation de la direction concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme environnementale minimale d'exploitation précédant leur contamination.

On comptabilise un passif au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une obligation juridique d'engager des coûts de la mise hors service relativement à une immobilisation corporelle, l'opération ou l'événement passé donnant lieu au passif de mise hors service a eu lieu, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation sont normalement capitalisés et amortis sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation. Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation peut survenir relativement à une immobilisation corporelle qui n'est pas comptabilisée ou qui n'est plus utilisée à des fins productives. Dans ce cas, les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation seraient passés en charges. L'évaluation du passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour mettre hors service une immobilisation corporelle.

Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures, et sont estimables et prévisibles, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(l) Opérations en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en équivalents en dollars canadiens en utilisant les taux de change en vigueur au moment de ces transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au 31 mars. Le gouvernement a choisi de comptabiliser les gains et les pertes résultant de la conversion des devises directement dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle selon les activités auxquelles ils se rapportent.

(m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux et les obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

(n) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

3. Autorisations parlementaires

Environnement et Changement climatique Canada reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets d'Environnement et Changement climatique Canada pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 041 547 \$	2 555 883 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 12)	(56 569)	(44 521)
Gain (perte) sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	670	907
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 16)	(136 071)	(135 108)
Recouvrements / ajustements des charges des exercices antérieurs	19 887	20 135
Différence temporelle entre les revenus gagnés et collectés	(439)	(569)
Augmentation (diminution) des comptes à fin déterminées consolidés (note 13)	(23 041)	(26 472)
Diminution (augmentation) des charges à payer non imputées aux autorisations	2 366	(2 179)
Augmentation (diminution) des charges à recevoir non imputées aux autorisations	(7 627)	2 977
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	2 170	(4 647)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs (note 9)	(1 302)	161
Diminution (augmentation) du passif environnemental et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 5)	19 329	(98 304)
Diminution (augmentation) de la provision pour passifs éventuels (note 15)	(42)	-
Autres	(1 083)	(3 892)
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(181 752)	(291 512)
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 12)	103 326	95 922
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	-
Paielements de transition pour la mise en œuvre des paielements de salaire en arrérage	-	-
Augmentation (diminution) des stocks (note 11)	104	(548)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avances	(87)	(87)
Débiteurs reliés aux trop-payés de salaire	1 523	1 398
Autres prêts et avances aux employés	4	29
Diminution des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	1 103	1 044
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	105 973	97 758
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 965 768 \$	2 362 129 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées :

(en milliers de dollars)

	2025	2024
Autorisations fournies:		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	1 230 409 \$	1 250 316 \$
Crédit 5 – Dépenses en capital	125 290	137 455
Crédit 10 – Subventions et contributions	1 386 115	1 255 692
Montants législatifs	372 089	211 161
	3 113 903	2 854 624
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(1 694)	(1 305)
Crédits non reportables	(146 441)	(491 190)
	(148 135)	(492 495)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 965 768 \$	2 362 129 \$

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer d'Environnement et Changement climatique Canada:

(en milliers de dollars)

	2025	2024
Comptes crédoiteurs - autres ministères et organismes gouvernementaux	20 431 \$	38 654 \$
Comptes crédoiteurs - parties externes	244 301	226 025
Total des crédoiteurs	264 732	264 679
Charges à payer	550 814	673 485
Total des crédoiteurs et charges à payer	815 546 \$	938 164 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les passifs environnementaux et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations incluent :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Passifs d'assainissement bruts pour les sites contaminés	263 971 \$	283 601 \$
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	13 881	12 827
Total des passifs environnementaux et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	277 852 \$	296 428 \$

(a) Assainissement des sites contaminés

« L'approche fédérale en matière de lieux contaminés » du gouvernement établit un cadre de gestion des sites contaminés en utilisant une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés identifiés qui sont situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et pour l'environnement.

Environnement et Changement climatique Canada a relevé environ 248 sites (244 sites en 2023-24) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le Ministère a recensé environ 84 sites (76 sites en 2023-24) pour lesquels des mesures sont requises et un passif brut de 261 937 milliers de dollars (282,019 milliers de dollars en 2023-24) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites par des experts environnementaux.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, il existe 49 sites non évalués (45 sites en 2023-24) pour lesquels un passif estimé de 2 034 milliers de dollars (1 582 milliers de dollars en 2023-24) a été enregistré basé sur ce modèle.

La combinaison de ces deux estimations, totalisant 263,971 milliers de dollars (283,601 milliers de dollars en 2023-24), constitue la meilleure estimation du gouvernement concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 115 sites restants (123 sites en 2023-24). Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, le gouvernement ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale significative ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2025 et du 31 mars 2024. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est rajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'IPC de 2,0 % (2,0 % en 2023-24). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé. On a utilisé le coût d'emprunt du gouvernement du Canada qui s'appliquent aux courbes de rendement coupon zéro pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux de mars 2025 vont de 2.44% (4.03% en 2024) pour les emprunts qui échoient à deux ans à 3.27% (3.29% en 2024) pour les emprunts qui échoient à 30 ans ou plus.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

Nature et source (en milliers de dollars)	2025				2024			
	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non actualisées estimatives		Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non actualisées estimatives
Anciens sites d'exploration de minéral ⁽¹⁾	1	-	-	-	1	-	-	-
Sites militaires et anciens sites militaires ⁽²⁾	2	-	-	-	2	-	-	-
Pratiques liées aux carburants ⁽³⁾	19	10	79 149	91 657	18	8	84 057	99 309
Installations maritimes / Sites aquatiques ⁽⁴⁾	198	110	179 328	207 751	195	100	191 127	232 400
Parcs et aires protégées ⁽⁵⁾	15	9	3 613	3 745	15	9	5 239	5 598
Bureaux / sites commerciaux ou industriels ⁽⁶⁾	13	4	1 881	1 973	13	4	3 178	3 431
Total	248	133	263 971 \$	305 126 \$	244	121	283 601 \$	340 738 \$

⁽¹⁾ Contamination associée aux anciennes activités d'exploitation minière, p. ex., métaux lourds, hydrocarbures pétroliers, etc. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽²⁾ Contamination associée à l'exploitation de sites militaires et anciens sites militaires, où les activités comme la manipulation et l'entreposage des combustibles, les décharges, la peinture à base de métaux ou de BPC utilisé pour les bâtiments ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., hydrocarbures pétroliers, BPC, métaux lourds. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽³⁾ Contamination principalement associée à l'entreposage et à la manipulation des combustibles, p. ex., déversements accidentels liés aux cuves de stockage des combustibles ou aux anciennes pratiques de manipulation des combustibles, comme les hydrocarbures pétroliers, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène).

⁽⁴⁾ Contamination associée à l'exploitation des biens maritimes, comme les installations portuaires, les ports, les systèmes de navigation, les stations de phare, les stations hydrométriques, où les activités comme l'entreposage et la manipulation des combustibles, l'utilisation de peinture à base de métaux sur les stations de phare ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽⁵⁾ Contamination associée à l'exploitation et l'entretien des parcs et des régions protégées où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BPC et autres contaminants organiques. Les sites comportent souvent des sources de contamination multiples.

⁽⁶⁾ Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux / commerciales / industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

(b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le Ministère a constaté des obligations de mise hors service d'immobilisations pour le retrait de l'amiante et autres matières dangereuses dans les bâtiments, des obligations de fermeture et de post-fermeture associés aux autres travaux et infrastructures, des activités de mise hors service liées au matériel et outillage et d'autres obligations de mise hors service d'immobilisations.

Les changements survenus au cours de l'exercice dans les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2025					2024
	Amiante et autres matières dangereuses dans les bâtiments	Obligations de fermeture et de post-fermeture – autres travaux et infrastructures	Activités de mise hors service – matériel et outillage	Stockage des réservoirs souterrains	Total	
Solde d'ouverture	6 246 \$	244 \$	5 781 \$	556 \$	12 827 \$	11 879 \$
Passifs engagés	-	-	345	-	345	992
Passifs réglés	-	-	-	-	-	-
Révisions des estimations	42	9	199	22	272	(414)
Charge de désactualisation ⁽¹⁾	207	8	203	19	437	370
Solde de clôture	6 495 \$	261 \$	6 528 \$	597 \$	13 881 \$	12 827 \$

(1) La charge de désactualisation est l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation en raison du temps écoulé.

Les dépenses futures non actualisées, rajustées pour tenir compte de l'inflation, pour les projets prévus comprenant le passif s'élèvent à 17 900 milliers de dollars (17 517 milliers de dollars au 31 mars 2024).

Les principales hypothèses qui ont été utilisées pour déterminer le montant de la provision sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Taux moyen pondéré d'actualisation	2.88 - 3.24%	3.41 - 3.32%
Période d'actualisation et moment du règlement	8 à 27 ans	10 à 28 ans
Taux d'inflation	2.00%	2.00%

Les efforts continus du ministère concernant l'évaluation des sites contaminés et les obligations liées à la mise hors service des immobilisations peuvent entraîner des éléments des passifs environnementaux supplémentaires.

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

6. Revenus

Le ministère dispose des principaux types de revenus suivants : les droits réglementaires, les revenus divers et les revenus gagnés pour le compte du gouvernement. Les droits réglementaires sont comptabilisés lorsqu'ils sont perçus. Les revenus divers comprennent la location et l'utilisation de biens publics, la vente de biens et de produits d'information, ainsi que d'autres frais et charges. Ils sont comptabilisés lorsque les obligations de prestation sont satisfaites.

(a) Ventilation des revenus

(en milliers de dollars)	2025	2024
Revenus		
Ventes de biens et de services (opérations avec contrepartie)	87 728 \$	77 331 \$
Location et utilisation de biens publics	5 789	5 289
Services de nature réglementaire	6 025	6 680
Services de nature non réglementaire	52 207	39 253
Vente et biens de produits d'information	22 025	22 516
Autres frais et droits	1 682	3 593
Autres revenus (opérations avec et sans contrepartie)	29 730	28 713
Revenus - Redevance sur les émissions excédentaires (opérations sans contrepartie)	14 441	225 175
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement (opérations avec et sans contrepartie)	(28 359)	(240 085)
Total des revenus	103 540 \$	91 134 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

7. Revenus reportés

Les revenus reportés des ministères pour l'année sont composés des soldes suivants :

(en milliers de dollars)

	2025				2024
	Solde d'ouverture	Recettes et autres crédits	Gagnés et autres charges	Solde de clôture	Solde de clôture
Frais de permis d'immersion en mer	357 \$	-	93	264	\$357
Comptes à fins déterminées - Espèces en péril - Dons	14	27	17	24	14
Comptes à fins déterminées - Dépôts sur des projets à coûts partagés	47 186	5 408	46 706	5 888	47,186
Revenus reportés	47 557 \$	5 435	46 816	6 176	47 557 \$

8. Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées

Environnement et Changement climatique Canada a conclu des contrats de location-acquisition d'espace et de matériel d'une valeur de 18 199 milliers de dollars dont l'amortissement cumulé s'élève à 16 742 milliers de dollars au 31 mars 2025 (18 199 milliers de dollars de valeur et 16 014 milliers de dollars d'amortissement cumulé au 31 mars 2024). Les obligations pour les années à venir comprennent l'Université Carleton avec laquelle, le 13 octobre 2000, Environnement et Changement climatique Canada a conclu un accord stipulant qu'il louerait des espaces à bureaux et laboratoires pour le Centre national de la recherche faunique (CNRF), au coût annuel de 1 300 milliers de dollars en vertu d'un contrat de location-acquisition venant à échéance en 2027.

(en milliers de dollars)

	2025
Exercice d'échéance	
2026	1 300 \$
2027	1 300
2028	-
2029	-
Total des versements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	2 600
Moins : intérêts théoriques (5,63%)	204
Solde des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	2 396 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

9. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés d'Environnement et Changement climatique Canada participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéfices sont intégrés aux bénéfices du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2024-25 s'élève à 86 324 milliers de dollars (77 588 milliers de dollars en 2023-24). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1.02 fois (1.02 fois pour 2023-24) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1.00 fois (1.00 fois en 2023-24) les cotisations des employés.

La responsabilité d'Environnement et Changement climatique Canada relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employées étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2024, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	18 502 \$	18 663 \$
Ajustement pour l'exercice	4 313	2 752
Prestations versées pendant l'exercice	(3 010)	(2 913)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	19 805 \$	18 502 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

10. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances d'Environnement et Changement climatique Canada :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Débiteurs – autres ministères et organismes	3 949 \$	5 811 \$
Débiteurs – parties externes	38 545	47 023
Avances aux employés	552	556
Sous-total	43 046	53 390
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(6 295)	(5 157)
Débiteurs bruts	36 751	48 233
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(32 699)	(33 595)
Débiteurs nets	4 052 \$	14 638 \$

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des débiteurs de parties externes et des provisions pour moins-value associées utilisées pour refléter leur valeur recouvrable nette.

(en milliers de dollars)	2025	2024
Débiteurs de parties externes		
Non en souffrance	37 684 \$	44 351 \$
Nombre de jours de retard		
1 à 30	16	1 513
31 à 60	40	59
61 à 90	50	149
91 à 365	90	261
Plus de 365	658	690
Dépréciation	7	-
Total partiel	38 545	47 023
Moins : Provision pour moins-value	(6 295)	(5 157)
Total	32 250 \$	41 866 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

11. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks.

(en milliers de dollars)	2025	2024
Imprimés, livres, cartes et formulaires	8 \$	8 \$
Papeterie et fournitures de bureau	194	194
Fournitures de météorologie	18 289	18 019
Matériel électrique	58	35
Gaz comprimés et acétylène	7	9
Produits chimiques et connexes	3	4
Matériel scientifique et technique	405	868
Équipement de radar	4 370	4 184
Machinerie et matériel d'utilité générale	130	39
Équipement informatique	105	78
Matériel et approvisionnement de laboratoire	320	294
Véhicules tests	2 792	2 845
Total des stocks	26 681 \$	26 577 \$

Les stocks sont évalués en utilisant le prix moyen pondéré.

12. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	25 à 40 ans
Travaux et infrastructure	20 à 40 ans
Matériel et outillage	3 à 30 ans
Matériel informatique	3 à 10 ans
Logiciels informatiques	3 à 9 ans
Autre matériel	5 à 10 ans
Navires et embarcations	10 à 15 ans
Véhicules	3 à 25 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Durée du bail / de la vie utile

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

12. Immobilisations corporelles (suite)

Coût

(en milliers de dollars)	2024	Acquisitions	Ajustements ⁽³⁾	Aliénations	Radiations	2025
Terrains	28 983 \$	-	9 821 \$	129 \$	-	38 675 \$
Bâtiments	306 103	-	6 881	5 346	1 457	306 181
Travaux et infrastructure	58 111	-	58 325	8 016	192	108 228
Matériel et outillage	698 931	17 325	51 312	33 624	1 098	732 846
Véhicules ⁽¹⁾	52 214	4 816	(191)	2 839	8	53 992
Améliorations locatives	32 931	-	3 414	-	200	36 145
Actifs en construction ⁽²⁾	213 785	81 185	(128 497)	2	451	166 020
Immobilisations corporelles louées -Bâtiments	18 199	-	-	-	-	18 199
	1 409 257 \$	103 326 \$	1 065 \$	49 956 \$	3 406 \$	1 460 286 \$

Amortissement cumulé

(en milliers de dollars)	2024	Amortissement	Ajustements ⁽³⁾	Aliénations	Radiations	2025
Bâtiments	193 395 \$	9 253 \$	725 \$	5 301 \$	1 178 \$	196 894 \$
Travaux et infrastructure	28 554	4 782	-	7 806	130	25 400
Matériel et outillage	460 710	37 815	(280)	33 372	1 064	463 809
Véhicules ⁽¹⁾	33 206	2 861	(137)	2 807	4	33 119
Améliorations locatives	17 728	1 130	(192)	-	192	18 474
Immobilisations corporelles louées -Bâtiments	16 014	728	-	-	-	16 742
	749 607 \$	56 569 \$	116 \$	49 286 \$	2 568 \$	754 438 \$

Valeur comptable nette

(en milliers de dollars)	2024	2025
Terrains	28 983 \$	38 675 \$
Bâtiments	112 708	109 287
Travaux et infrastructure	29 557	82 828
Matériel et outillage	238 221	269 037
Véhicules ⁽¹⁾	19 008	20 873
Améliorations locatives	15 203	17 671
Actifs en construction ⁽²⁾	213 785	166 020
Immobilisations corporelles louées -Bâtiments	2 185	1 457
Valeur comptable nette	659 650 \$	705 848 \$

(1) La catégorie des véhicules comprend: véhicules routiers et non routiers, aéronefs, laboratoires mobiles, navires et embarcations.

(2) Les actifs en construction incluent: bâtiments, ouvrages de génie, logiciels et autres constructions.

(3) Les ajustements comprennent les actifs en construction de 128 497 milliers de dollars qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif, des nouvelles obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et des révisions des estimations de 616 milliers de dollars et des investissements additionnels et réductions de coûts pour une valeur comptable nette qui s'établit à 335 milliers de dollars.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

13. Situation financière nette ministérielle

Une partie de la situation financière nette du ministère est réservée et affectée à des fins particulières. Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle. Transports Canada possède deux comptes qui relèvent de cette catégorie :

a) Le compte de fond pour dommages à l'environnement a été établi afin de gérer des montants adjugés par la cour ou d'autres indemnisations accordées au ministère de l'Environnement pour dommages causés à l'environnement.

b) Le compte de dépôts - autre que le fond pour dommages à l'environnement a été établi afin de gérer des montants adjugés par la cour ou d'autres indemnisations accordées au ministère de l'Environnement qui ne sont pas sous l'autorité juridique du fonds pour dommages à l'environnement.

(en milliers de dollars)	2025	2024
Fond pour dommages à l'environnement		
Solde, début de l'exercice – Fonds réservés	237 341 \$	263 798 \$
Revenus	21 980	10 877
Charges	(41 396)	(37 334)
Solde, fin de l'exercice – Fonds réservés	217 925	237 341
Compte de dépôts - autre que le Fond pour dommages à l'environnement		
Solde, début de l'exercice – Fonds réservés	105 606	105 621 \$
Revenus	-	20
Charges	(3 625)	(35)
Solde, fin de l'exercice – Fonds réservés	101 981	105 606
Solde total, fin de l'exercice – Fonds réservés	319 906	342 947
Fonds non réservés	10 957	(116 584)
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	330 863 \$	226 363 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

14. Obligations contractuelles et droits contractuels

a) Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités d'Environnement et Changement climatique Canada peuvent donner lieu à des contrats pluriannuels importants et des obligations en vertu desquels Environnement et Changement climatique Canada sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en oeuvre ses programmes de paiements de transfert ou l'acquisition de biens ou services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite:

(en milliers de dollars)	Contrats de location-exploitation	Paiements de transfert	Immobilisations corporelles	Autres	Total
2026	18 000 \$	808 527 \$	-	-	826 527 \$
2027	18 000	384 123	-	-	402 123
2028	18 000	166 059	-	-	184 059
2029	18 000	50 318	-	-	68 318
2030	18 000	981	-	-	18 981
2031 et ultérieurs	252 000	-	-	-	252 000
Total	342 000 \$	1 410 008 \$	-	-	1 752 008 \$

b) Droits contractuels

Les activités d'Environnement et Changement climatique Canada comprennent parfois la négociation de contrats ou d'ententes avec des tiers qui donnent lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Ils comprennent principalement les locations de biens, les redevances et les ventes de biens et de services. Le tableau suivant présente un sommaire des principaux droits contractuels qui généreront des revenus au cours d'exercices futurs et pour lesquelles on peut établir des estimations raisonnables :

(en milliers de dollars)	Location de biens	Redevances	Ventes de biens et de services	Autres	Total
2026	-	-	13 711 \$	-	13 711 \$
2027	-	-	13 639	-	13 639
2028	-	-	-	-	-
2029	-	-	-	-	-
2030	-	-	-	-	-
2031 et ultérieurs	-	-	-	-	-
Total	-	-	27 350 \$	-	27 350 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

15. Passifs éventuels

a) Passifs éventuels

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu.

Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès d'Environnement et Changement climatique Canada dans le cours normal des activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Environnement et Changement climatique Canada a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction demeurent nul au 31 mars 2025.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

16. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, Environnement et Changement climatique Canada est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlé en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères :

Au cours de l'exercice, Environnement et Changement climatique Canada a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, services juridiques et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Installations	52 437 \$	53 602 \$
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et de soins dentaires	82 364	80 165
Indemnisation des accidentés du travail	584	592
Services juridiques	686	749
Total	136 071 \$	135 108 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, les services informatiques offerts par Services partagés Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes:

(en milliers de dollars)	2025	2024
Débiteurs	3 949 \$	5 811 \$
Créditeurs	20 431	38 654
Charges	274 330	262 054
Revenus	43 896	30 630

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

En date du 15 octobre 2024, le Ministère a transféré les activités de la direction générale de l'agence de l'eau du Canada à l'Agence de l'eau du Canada (AEC). Entre le 15 octobre 2024 et le 1er Avril 2026, la période de transition, le Ministère a continué d'administrer ces activités au nom de l'AEC. Les revenus et dépenses administrés durant la période de transition ont totalisé 55 319 058 \$ et 10 877 779 \$ respectivement pour l'exercice, respectivement. Ces revenus et dépenses ne sont pas comptabilisés dans ces états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

17. Transferts à destination/en provenance d'autres ministères

Au cours de l'année, Environnement et Changement climatique Canada a reçu et a transféré des immobilisations corporelles de Pêches et des Océans (Ministère des), Transports (Ministère des), l'Agence Parcs Canada, Patrimoine canadien (Ministère du), l'Agence de l'eau du Canada ainsi que le Conseil national de recherches du Canada pour un résultat net de -155 874 \$ (66 808 \$ en 2023-24) sur la situation financière nette ministérielle affectant les catégories terrains, bâtiments et travaux, matériel et outillage et véhicules. Environnement et Changement climatique Canada a également transféré des avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire pour un résultat net de 206 635 \$ (90 109 \$ en 2023-24).

(en milliers de dollars)	2025
Actifs :	
Immobilisations corporelles (note 12)	(156 \$)
Avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire	207 \$
Total des actifs transférés	51 \$

Ajustement à la situation financière nette ministérielle	51 \$
---	--------------

En date du 15 octobre, 2024, le Ministère a transféré la responsabilité à l'égard des activités de la direction générale de l'Agence de l'eau du Canada du Ministère de l'Environnement conformément aux Dispositions transitoires contenues dans les articles 14 à 18 de la loi sur l'Agence canadienne de l'eau, y compris la responsabilité de la gérance des éléments d'actif et de passif liés au programme. Par conséquent, le 15 octobre 2024, le Ministère de l'Environnement a transféré les éléments d'actif et de passif suivants en lien avec les activités de la direction générale de l'Agence de l'eau du Canada à l'Agence de l'eau du Canada:

(en milliers de dollars)	2025
Actifs :	
Immobilisations corporelles (note 12)	44 \$
Trop-payés de salaire	184 \$
Total des actifs transférés	228 \$

Passifs:	
Revenus reportés (note 7)	34 893 \$
Total des passifs transférés	34 893 \$

Situation financière nette ministérielle - Fonds réservés

Compte de dépôts - autre que le Fond pour dommages à l'environnement	396 \$
--	--------

Ajustement à la situation financière nette ministérielle	35 061 \$
---	------------------

De plus, les chiffres correspondants de 2023-2024 ont été reclassés à l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle pour que soient présentés les revenus et les charges liés aux activités transférées.

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

18. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes d'Environnement et Changement climatique Canada. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par résultats stratégiques, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	Prévention et gestion de la pollution	Préservation de la nature	Prévisions des conditions météorologiques et environnementales	Services internes	2025	2024
Exploitation et administration							
Personnel	153 284 \$	308 515 \$	204 923 \$	243 376 \$	241 219 \$	1 151 317 \$	1 135 839 \$
Services professionnels et spéciaux	21 578	69 004	22 014	22 996	38 002	173 594	185 679
Installations	7 065	18 076	9 824	13 415	11 668	60 048	61 053
Amortissement des immobilisations corporelles	1 962	17 755	3 389	22 412	11 051	56 569	44 520
Matériel et fournitures	531	7 688	2 930	12 029	1 869	25 047	25 259
Location	2 006	3 236	5 812	8 759	23 432	43 245	40 595
Transports et communications	4 612	7 116	7 488	11 193	5 266	35 675	35 866
Acquisition de machinerie, matériel, terrains, bâtiments et travaux	644	3 752	5 482	2 992	7 735	20 605	25 894
Ajustements du passif environnemental et aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	(19 631)	-	-	302	(19 329)	98 304
Réparation et entretien	71	4 620	1 238	5 698	1 246	12 873	13 678
Information	7 850	1 763	1 970	572	3 493	15 648	18 214
Frais et perceptions pour une affectation spéciale	-	44 625	-	-	-	44 625	37 369
Passifs éventuels	-	-	-	-	42	42	-
Autres subventions et paiements	203	5 267	2 295	1 962	(1 483)	8 244	9 977
Total des frais d'exploitation et d'administration	199 806	471 786	267 365	345 404	343 842	1 628 203	1 732 247
Paiements de transfert							
Organismes à but non lucratif	712 787	43 315	310 552	2 813	-	1 069 467	482 689
Autres pays et organismes internationaux	36 364	702	1 954	3 466	-	42 486	49 844
Autres niveaux de gouvernement au Canada	262 751	-	121 128	-	-	383 879	335 630
Autres paiements à des particuliers	25	-	398	44	-	467	1 545
Industrie	18 511	1 658	277	138	-	20 584	45 062
Total des paiements de transfert	1 030 438	45 675	434 309	6 461	-	1 516 883	914 770
Total des charges	1 230 244	517 461	701 674	351 865	343 842	3 145 086	2 647 017
Revenus							
Ventes de biens et services	2	18 779	5 572	62 444	931	87 728	77 331
Autres revenus	14 447	25 420	999	3 080	224	44 170	253 888
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(13 940)	(2 770)	(1 845)	(9 804)	-	(28 359)	(240 085)
Total des revenus	509	41 429	4 726	55 720	1 155	103 539	91 134
Coût de fonctionnement net	1 229 735 \$	476 032 \$	696 948 \$	296 145 \$	342 687 \$	3 041 547 \$	2 555 883 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

19. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Environnement et Changement climatique Canada

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers 2024-2025

Table des matières

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction	36
1. Introduction.....	36
2. Système de contrôle interne en matière de rapports financiers d'Environnement et Changement climatique Canada	36
2.1 Gestion du contrôle interne	36
2.2 Ententes de services relatives aux états financiers.....	36
3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice 2024-2025	37
3.1 Contrôles clés nouveaux ou modifiés de manière significative.....	38
3.2 Programme de surveillance continue	38
4. Plan d'action ministériel pour le prochain exercice et les exercices subséquents.....	40

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction

1. Introduction

Le présent document fournit des renseignements sommaires sur les mesures prises par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme d'ECCC se trouvent dans le dernier [Rapport sur les résultats ministériels](#) et dans le [Plan ministériel](#) en vigueur.

2. Système de contrôle interne en matière de rapports financiers d'Environnement et Changement climatique Canada

2.1 Gestion du contrôle interne

ECCC est doté d'une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation et de surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne a été adopté et englobe :

- des structures de responsabilisation organisationnelle relativement à la gestion du contrôle interne en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs du ministère liés à la gestion du contrôle dans leurs secteurs de responsabilité;
- un code de valeurs et d'éthique;
- la communication et la formation continues portant les exigences législatives, les politiques et les procédures en vue d'une saine gestion financière et des contrôles financiers;
- un processus d'attestation financière interne à l'appui de la certification par le sous-ministre et par la Dirigeante principale des finances (DPF), par lequel les cadres supérieurs du ministère qui se rapportent au sous-ministre attestent qu'ils ont mis en œuvre et maintenu un système de CIRF axé sur le risque dans leurs secteurs de responsabilité;
- un programme de gestion des risques de fraude conçu pour protéger les ressources du ministère contre la fraude, le gaspillage et l'abus au moyen d'un cadre de prévention et de détection;
- la surveillance semestrielle de la gestion du contrôle interne et des mises à jour régulières à cet effet, ainsi que la présentation des résultats d'évaluation et des plans d'action connexes au sous-ministre et aux cadres supérieurs du ministère et, le cas échéant, au Comité ministériel d'audit (CMA).

Le CMA est un comité consultatif indépendant du sous-ministre. Il est responsable de fournir des conseils à l'administrateur général quant à la pertinence et au fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du ministère.

2.2 Ententes de services relatives aux états financiers

ECCC compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines opérations qui sont enregistrées dans ses états financiers, comme suit :

Ententes en matière de services communs

- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est responsable de fournir des services de gestion des locaux et d'administrer l'approvisionnement en biens et en services, et les paiements en salaires conformément à la délégation de pouvoirs d'ECCC. SPAC administre également les systèmes centraux du receveur général utilisés pour émettre des chèques au nom du ministère. ECCC se fie sur l'efficacité du système de paye Phoenix de SPAC et des activités et pratiques connexes;

- Services partagés Canada (SPC) fournis des services d'infrastructure de technologie de l'information à ECCC dans les domaines des centres de données et des réseaux. La portée et les responsabilités sont abordées dans l'accord interministériel entre SPC et ECCC;
- Le ministère de la Justice Canada fournit des services juridiques à ECCC;
- Le Service des poursuites pénales du Canada fournit des services de poursuite à ECCC;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada fournit des services liés à l'assurance de la fonction publique aux employés d'ECCC et administre de façon centralisée le versement de la part de l'employeur des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés prévus par la loi au nom d'ECCC.

Arrangements particuliers

- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) fournit à ECCC une plateforme du système financier (SAP) permettant de saisir et de déclarer toutes les transactions financières. Dans le cadre de cette entente, ECCC se fie à AAC pour gérer certains contrôles et procédures informatiques (sécurité, configuration, gestion du changement, continuité des opérations) et aussi diverses fonctions relatives aux données de base dans SAP.
- ECCC fournit à l'Agence de l'eau du Canada une gamme de services internes de soutien, notamment en matière de finances, d'approvisionnement, de locaux et de ressources humaines, conformément à un protocole d'entente conclu entre les deux organisations.

Les lecteurs de cette annexe peuvent consulter les annexes des déclarations de responsabilité de la direction (DRD) des organisations susmentionnées pour mieux comprendre les systèmes de CIRF relativement à ces services particuliers.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice 2024-2025

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance continue selon le plan cyclique de l'exercice précédent.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2024-2025	
Plan cyclique de surveillance continue de l'exercice précédent pour l'année en cours	État d'avancement
Contrôles généraux de la TI	Complété
Immobilisations	Complété
Inventaire	Complété
Gérance des systèmes de gestion financière	En cours de réalisation
Clôture et rapports financiers	Complété
Achats, comptes créditeurs et paiements	Complété
Fonds publics et comptes débiteurs	Reporté

Les principales constatations et les ajustements importants requis pour les activités d'évaluation de l'année en cours sont résumés ci-dessous.

3.1 Contrôles clés nouveaux ou modifiés de manière significative

Dans le cadre de la stratégie d'atténuation des risques et en tant que meilleure pratique, les risques et les contrôles clés ont continué d'être évalués à ECCC en :

- Évaluant les changements dans la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles internes, y compris ceux liés à l'allocation des ressources et à la gestion financière en période d'incertitude budgétaire, à la délégation de pouvoirs et à la structure hiérarchique;
- Documentant et communiquant les résultats de l'évaluation des processus et des contrôles et en aidant les responsables de processus d'affaires et la haute direction à y remédier;
- Appliquant les scénarios de fraude identifiés dans l'évaluation des risques de fraude (ERF) mise à jour d'ECCC afin de renforcer la détection de la fraude fondée sur le contrôle;
- Fournissant un soutien étroit à l'équipe des systèmes financiers de AAC SAP, les pratiques d'innovation et l'harmonisation avec le Bureau du contrôleur général (BCG) qui dirige le Programme de la fonction de contrôleur numérique, afin d'appuyer la nouvelle Directive sur la gestion des systèmes de gestion financière;
- Assurer la liaison avec le Dirigeant principal des données du ministère pour assurer la mise en œuvre de la stratégie ministérielle en matière de données, d'analyse et d'intelligence artificielle (IA) pour le secteur de la gestion financière.

Audit ministériel du système CIRF

En 2023-2024, l'équipe d'audit interne a effectué un audit du système de CIRF (résultats et réponse et plan d'action de la direction présenté au CMA en mars 2024) et a fourni des recommandations d'amélioration. La majorité des recommandations ont été intégrées et la mise en œuvre complète est prévue en octobre 2025. L'élément en suspens concerne la communication aux cadres supérieurs ministériels des résultats d'assurance de la qualité sur la vérification de la gestion des dépenses.

3.2 Programme de surveillance continue

En 2024-2025, le plan cyclique de surveillance continue du CIRF à ECCC a été réalisé en évaluant les processus d'affaires de CIRF suivants, et détaillé ci-dessous : Contrôles généraux de la TI, Achats, comptes créditeurs et paiements (avec un accent sur l'approvisionnement et les subventions et contributions), gestion des immobilisations et de l'inventaire, gestion des systèmes de gestion financière et clôture et rapports financiers. De plus, une amélioration a été apportée au processus d'approvisionnement à la suite de la clôture d'un plan d'action de la direction en suspens en lien avec l'évaluation des risques de fraude.

Contrôles généraux de la TI (CGTI)

AAC a fourni les rapports de sa dernière mission de vérification indépendante de notre système SAP partagé dans le cadre de la Mise à l'essai annuelle des contrôles internes en matière de gestion financière. Cela comprend l'évaluation régulière de CGTI pour l'année calendrier 2024, ainsi que le nouveau rapport de l'auditeur de service NCMC 3416 pour la période du 1er janvier 2024 au 31 janvier 2025. Aucune recommandation n'a été formulée, cependant, une observation mineure a été relevée uniquement au niveau des périphériques de la base de données HANA, où l'expiration des mots de passe n'était pas configurée conformément aux directives d'AAFC. Ce problème a été résolu en février 2025. Le risque d'impact était minimal, car les périphériques de la base de données HANA se trouvent dans une zone d'application réseau restreinte, accessible uniquement aux administrateurs autorisés. Aucun risque n'a été identifié au niveau de l'application SAP.

L'observation formulée dans le rapport de l'année dernière, portant sur l'alignement des paramètres de mot de passe au niveau du système d'exploitation SAP avec les directives du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et les normes industrielles, a été résolue en mai 2024, conformément au calendrier prévu.

Il est à noter que l'équipe des systèmes financiers d'ECCC effectue deux examens annuels d'accès des utilisateurs SAP et fournit son rapport à AAC. L'équipe de contrôle interne du ministère effectue également

une validation de l'examen par l'Agent responsable de la sécurité des accès de Phoenix du rapport sur les rôles et les accès fournis au DPF pour attestation, comme l'exige SPAC.

Achats, comptes créditeurs et paiements

Les évaluations des processus d'approvisionnement et de paiements ont ciblé spécifiquement les domaines à haut risque suivants :

Approvisionnement

L'évaluation de suivi a servi de mise à jour à l'évaluation 2021-22 afin d'assurer l'alignement notamment avec les modifications de la Directive du SCT sur la gestion des approvisionnements (2021 et 2024), le Guide SCT sur le CIGF (2023) et les résultats d'audit récents, qui ont conduit à un renforcement des exigences en matière d'approvisionnement et de passation de contrats, augmentant le risque de non-conformité, en particulier pour les contrats de services professionnels.

Un plan d'action a été élaboré pour renforcer les contrôles d'assurance qualité sur la documentation des dossiers et la conformité avec les nouvelles exigences en matière de services professionnels et les modifications contractuelles. L'efficacité opérationnelle des nouvelles exigences en matière de services professionnels et d'autres limites de l'évaluation sera pleinement réalisée en 2025-26.

Subventions et contributions (S&C)

À la suite de l'audit 2024 de l'administration des S&C à ECCC, l'évaluation de suivi a impliqué un examen ciblé des contrôles communs de dépense et d'autorité financière, se concentrant sur les domaines non traités par les plans d'action en cours issus de l'audit.

Un plan d'action a été élaboré pour renforcer les contrôles liés à la gestion des accès au système SAP pour la section 33 de la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP), afin d'assurer le respect des pouvoirs délégués en matière de paiements.

Immobilisation et inventaire

L'évaluation de suivi du processus d'immobilisations et d'inventaire a été complétée conformément au plan rotatif de suivi continu du CIRF. Les résultats ont été communiqués au secteur responsable et un plan sera élaboré au début de 2025-26 pour garantir la conformité à la politique du SCT, notamment la Directive sur la gestion matérielle et la Directive sur les normes comptables.

Gérance des systèmes de gestion financière (SGF)

L'efficacité opérationnelle de ce processus est en cours de réalisation, et les résultats préliminaires ont été communiqués à l'unité responsable. Les risques liés à l'efficacité des données de gestion financière, identifiés lors de la phase de conception, sont actuellement pris en charge par un groupe de travail sur le codage financier. Ce groupe mène actuellement des consultations avec les principales parties prenantes au sein d'ECCC ainsi qu'avec l'hôte SAP (AAC).

Les exigences d'alignement restantes au Programme de gérance numérique du SCT (modèles SAP), initialement prises en compte dans le cadre de l'exercice annuel de définition des priorités du regroupement SAP avec AAC, seront désormais orientées par la nouvelle Stratégie de transformation de la gestion financière à l'échelle du gouvernement. Cette initiative pangouvernementale inclut Services partagés Canada (SPC) comme fournisseur de services en plus de clarifier les rôles et responsabilités entre le Bureau du contrôleur général (BCG), SPC et les ministères et fournit une orientation sur une approche à l'échelle de l'entreprise qui permettra de regrouper les solutions de gestion financière sur une plateforme d'entreprise.

Clôture et rapports financiers

L'évaluation continue du processus de clôture financière a été réalisée avec l'appui de consultants externes. Cette évaluation a conclu que les contrôles clés sont bien conçus et fonctionnent efficacement, offrant une

assurance raisonnable que le risque de non-conformité à la LGFP, ainsi qu'aux politiques et directives du SCT et des autres organismes centraux, est largement maîtrisé. Aucune recommandation visant à corriger des lacunes dans les contrôles n'a été formulée, et aucun plan d'action de gestion n'a été nécessaire. Toutefois, certaines pistes d'amélioration ont été relevées, notamment le renforcement des contrôles relatifs aux comptes fournisseurs et aux comptes clients en fin d'exercice.

Fonds publics et comptes débiteurs

L'évaluation du processus des fonds publics et des créances a été reportée à l'exercice 2025-2026 afin de permettre au ministère de donner priorité à l'évaluation du processus d'achat, de comptes fournisseurs et de paiements, en mettant l'accent sur les marchés publics ainsi que sur les S&C. L'évaluation continue de ce processus est en cours avec l'appui de consultants externes.

Évaluation des risques de fraude (ERF)

La mise à jour de l'ERF CIRF d'ECCC en 2022-2023 traitait d'une série de mesures d'atténuation et, dans le cadre du processus de suivi semestriel des plans d'action de la direction, deux recommandations ERF ont été résolues et fermées, renforçant les contrôles suivants :

- ECCC a mis en place un guide d'approvisionnement fournissant des directives claires et cohérentes depuis la phase précontractuelle jusqu'à l'attribution et la clôture des contrats. Ce guide comprend des ressources intégrées visant à faciliter la détection des risques de collusion et d'autres signaux de manipulation de la part des fournisseurs.
- L'assurance de la qualité des dossiers d'approvisionnement est en cours de manière continue, et un processus d'assurance qualité post-contractuel a été mis en œuvre, conformément au Cadre d'assurance de la qualité des services d'approvisionnement et de passation de marchés d'ECCC.

Les recommandations concernant les tests d'analyse de fraude demeurent en suspens, avec des progrès continus.

4. Plan d'action ministériel pour le prochain exercice et les exercices subséquents

En 2016, les processus d'affaires d'ECCC liés au CIRF ont atteint l'état de surveillance continue. Par la suite, un programme de surveillance continue basé sur les risques a été mis en œuvre, et une évaluation annuelle fondée sur les risques est effectuée pour surveiller l'efficacité de son CIRF.

La surveillance continue des contrôles internes commence après l'achèvement de l'évaluation initiale des contrôles et devrait se reproduire toutes les trois à cinq ans. L'évaluation des contrôles implique :

- L'utilisation d'une approche fondée sur les risques,
- De documenter les contrôles,
- De tester l'efficacité de la conception et du fonctionnement,
- La mise en œuvre d'un plan d'action de la gestion pour corriger les lacunes ou les faiblesses.

Le plan quinquennal de surveillance continue fondée sur les risques d'ECCC est cyclique et basé sur les résultats de l'évaluation des risques de 2024-2025 des processus de CIRF, les priorités ministérielles, les ressources disponibles et la charge de travail, ainsi que d'autres considérations, telles que les autres évaluations reliées, les bilans et suivis complétés par le Bureau du vérificateur général, le BCG ou d'autres ministères ou organismes centraux pertinents (c.-à-d. la prestation de services communs ou des ententes particulières).

L'évaluation annuelle fondée sur les risques a donné lieu aux processus opérationnels de CIRF suivants qui seront évalués en 2025-2026 :

- Contrôles généraux de la TI;
- Délégation des pouvoirs financiers;
- Fonds publics et comptes débiteurs;
- Achats, comptes créditeurs et paiements.

Changements notables du plan :

- L'évaluation des *Biens immobiliers* est remise à 2026-2027 considérant les changements apportés au processus en cours d'intégration;
- L'évaluation des *Subventions et contributions (paiements de transfert)* est remise à 2026-2027 considérant la mise en œuvre continue du plan d'action issue de l'Audit de l'administration des subventions et contributions d'ECCC (juin 2024);
- L'évaluation des *Achats, comptes créditeurs et paiements (Examen ciblé des processus d'approvisionnement)* va se poursuivre en 2025-2026 pour le volet de l'efficacité opérationnelle due à des limitations (mise en œuvre continue d'exigences en lien avec les services professionnels);
- Une seconde évaluation des *contrôles au niveau de l'entité* a été ajoutée au cours du plan quinquennal afin d'inclure des évaluations des ERF plus fréquente en raison des meilleures pratiques gouvernementales.

Le ministère continuera à établir des priorités et à réorienter ses évaluations de CIRF afin d'aider l'organisation à naviguer efficacement dans l'environnement de gestion économique et financière prudent :

Plan cyclique de surveillance continue du CIRF					
Secteurs de contrôle clés	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30
Contrôles au niveau de l'entité	Non	Oui	Non	Non	Oui
Contrôles généraux de la TI	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Gérance des systèmes de gestion financière	Oui	Non	Non	Oui	Non
Biens immobiliers	Non	Oui	Non	Non	Non
Inventaire	Non	Non	Oui	Non	Non
Immobilisations	Non	Non	Oui	Non	Non
Subventions et contributions (paiements de transfert)	Non	Oui	Non	Oui	Non
Fonds publics et comptes débiteurs	Oui	Non	Non	Non	Non
Clôture et rapports financiers	Non	Non	Non	Non	Yes
Voyages, accueil, conférences et événements	Non	Non	Oui	Non	Non
Délégation des pouvoirs financiers	Oui	Non	Non	Non	Non
Achats, comptes créditeurs et paiements	Oui	Oui	Non	Oui	Non